

NAO FOUNDEVER 2023: Lors de la réunion de négociations salariales concernant la rémunération (salaires, classification, primes, titres restaurant,...) Le Syndicat SUD a présenté et chiffré ses revendications, la Direction a immédiatement rejeté l'idée même d'un 13ème mois.

Pour rappel, les REVENDICATIONS de notre syndicat SUD:

- 13ème mois pour toutes et tous : Equité et Motivation comme arguments et SUD rappelle que c'est honteux d'avoir accordé lors des NAO de 2022, 30€ d'augmentation à tous les salariés qui ont déjà le 13ème mois et rien pour les 4500 autres salariés.
- Devant le refus de la direction d'accorder notre revendication d'un 13ème mois complet cette année, SUD demande le versement d'un premier quart, augmenté d'un quart chaque année, pour les trois années suivantes.
- Réponse le 16 novembre.
- Passage de tous les Coeff < 160 à 160 et 160 à 170 et 170 à 190
- TR à 11,50€
- Betterway : 200 € (0 à 30 km) 230€ (30 km et plus)
- Augmentation de l'indemnité TT à 57€
- Prime Macron de 200€
- Mutuelle : 40/60
- ANCV : 250€ (50€ participation du salarié)
- Chèques KDO de 200€ (50€ salarié)
- Majoration de 25% les samedis
- Passage du Congés payés supplémentaire de la CC de 5 ans à 3 ans et celui de 10 ans à 7 ans.
- Congés exceptionnels : Déménagement au lieu de 1 J selon la CC nous demandons 2 J déménagement tous les 3 ans.
- Mobilité géographique plus souple

Réponse de la Direction:

1)Prime de partage de la valeur (prime Macron) :

Cette prime, qui n'est pas soumise aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu, sera payée avec le salaire du mois de décembre 2023.

Le montant de la prime tiendra compte de l'ancienneté continue acquise au sein de l'Entreprise :

- < 5 ans : 50€,
- < 10 ans : 100€,
- < 15 ans : 150€
- < 20 ans : 200€
- 20 ans et plus : 250€

Les mesures entrants en vigueur au 1er janvier 2024:

2) Augmentation du titre de restauration (TR) à 10 €,

Cette augmentation se fera avec un maintien du financement de 60% pour l'employeur (6 €) et 40% pour le salarié (4 €).

3)Augmentation de la prime mobilité (BETTERWAY) à hauteur de 200 euros par année civile.

4)Augmentation de l'Indemnité Télétravail à hauteur de 2,60 euros par jour télétravaillé (salariés non-cadres).

La mesure entrant en vigueur au 01 février 2024, après la revalorisation du SMIC:

5)Augmentation de salaire :

Les salarié-es (Employés/Techniciens et Agents de maîtrise) bénéficieront d'une augmentation collective de salaire aux conditions suivantes : Être présent de façon continue dans l'Entreprise depuis le 1 er janvier 2023 ;

Employés : 30 euros bruts par mois ;

Techniciens et Agents de maîtrise : 45 euros bruts par mois.

SUD a pesé de tout son poids durant ces négociations pour que la direction lâche 4 millions d'euros, cependant SUD ne dira pas aux salarié-es que c'est grâce aux équipes de SUD par respect aux autres organisations syndicales et ne pas prendre les salariés pour des imbéciles...

SUD signe l'accord NAO 2023. Ce n'est pas pour autant que nous sommes résignés à abandonner l'une de nos principales revendications à savoir la mise en place du 13ème mois pour toutes et tous.

Pour avancer vers l'égalité effective entre tous les salarié-es (une partie des anciens y ont droit), nous avons même proposé des solutions intermédiaires avec des paliers afin de rendre chaque marche adaptable aux réponses des appels d'offres de Foundever. Cela a été refusé après hésitation de la direction ce qui démontre plus que jamais que tout cela est avant tout un débat politique sur :

Qui produit ? Qui s'enrichit ?

En résumé : Quelle répartition des richesses à Foundever ?

Désirant ne pas faire de blocage et démontrer que pour nous le débat est politique certes, mais aussi une question de survie pour les salarié-es nous avons donc signé.

En revanche, car sinon ce serait trop simple, nous n'abandonnons en rien notre revendication et nous proposons de lancer auprès des salarié-es l'acte 2 de notre campagne. **Après la négociation, la lutte ! C'est dans ce sens que nous appellerons dès janvier 2024, tous les 13èmes jours du mois à la grève !** Pour la production du groupe ce sera donc un « vendredi 13 par mois » !

Et si la direction ne donne pas suite à notre revendication à l'issue des NAO 2024, SUD durcira le mouvement !